

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PAS DE BUDGET POUR LES CONVENTIONS NOMINATIVES EN 2018 !

Ce 29 mai, la cellule des cas prioritaires de l'AViQ a annoncé qu'aucun budget ne serait disponible pour financer les conventions nominatives¹ en 2018, en ce compris les dossiers qui ont déjà fait l'objet d'un accord entre le service d'accueil et la personne en demande d'une solution.

Il apparaît donc que ces personnes ne pourront être prises en charge dans le service visé qu'en fonction des moyens financiers qui viendraient à se libérer au sein de l'enveloppe actuelle, c'est-à-dire suite à l'arrêt d'une convention nominative existante.

Cette décision est intenable pour l'ensemble des personnes en attente d'une solution d'accueil qui vivent actuellement, pour grand nombre d'entre elles, dans des conditions difficiles.

La politique menée en matière d'accueil et d'hébergement nous semble à cet égard manquer de prévisibilité et plonge dès lors de nombreuses personnes dans des situations très pénibles, d'autant que des solutions avaient déjà été négociées par l'AViQ, laissant penser que les budgets allaient suivre rapidement.

Que va-t-on répondre à ces familles ? Quelles solutions pourront-elles leur être proposées ? Les personnes sont en droit de pouvoir jouir d'une vie de qualité et les familles, parfois épuisées, de compter sur des solutions soutenues par les pouvoirs publics.

Le système de liste unique² - visant à combiner au mieux l'offre et la demande - et l'offre actuelle de services alternatifs sont aujourd'hui insuffisants pour permettre à chaque personne avec un handicap de trouver une solution, institutionnelle ou non, correspondant à ses besoins.

Tant que ce constat perdure, le système des conventions nominatives reste une alternative permettant à ces personnes de vivre dans la dignité.

Nos associations souhaitent rapidement rencontrer la ministre de l'Action Sociale, madame Alda Gréoli, afin de trouver une issue à cette situation qui rajoute un poids supplémentaire sur les épaules de ceux ayant déjà le plus besoin de soutien.



Pour l'APEPA
Freddy Hanot
Président



Pour l'AP³
Jocelyne Burnotte
Vice-présidente



Pour Inclusion
Thomas Dabeux
Secrétaire politique



Pour Altéo
Julien Bunkens
Secrétaire-général

¹ Une subvention annuelle particulière pouvant être accordée pour la prise en charge nominative de personnes déclarées prioritaires

² Depuis le 1^{er} janvier 2017, toute personne en recherche de solution d'accueil ou d'hébergement doit s'inscrire sur la liste d'attente unique ouverte par l'AViQ